AR PREFECTURE

082-218201127-20170411-CM20170411_22-DE Regu le 14/04/2017

> DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 11 Avril (11/04/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES, Mme Marie-Claude DULAC, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), Adjoint,

M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Colette ROLLET), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), Conseillers Municipaux.

ETAIT EXCUSE:

M. Franck BOUSQUET, Conseiller Municipal.

Monsieur Jean-Luc GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

22 - 11 Avril 2017

MARCHE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC : AVENANT N° 1 AUTORISANT LE REMPLACEMENT DU TITULAIRE INITIAL DU MARCHE PUBLIC PAR UN NOUVEAU TITULAIRE

Rapporteur: M. CASSIGNOL

VU le marché de travaux d'éclairage public conclu le 7 décembre 2015 entre la Commune et la société SPIE Sud-Ouest,

VU la création dans le cadre d'une opération de restructuration d'une nouvelle filiale du Groupe SPIE, la société SPIE CityNetworks,

AR PREFECTURE

082-218201127-20170411-CM20170411_22-DE Regu le 14/04/2017

VU l'exploitation de l'activité des réseaux extérieurs et des opérateurs Télécoms confiée à la société SPIE CityNetworks par la société SPIE Sud-Ouest, à compter du 1^{er} janvier 2017,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux d'éclairage public portant sur le remplacement, à compter du 1^{er} janvier 2017, du titulaire initial la société SPIE Sud-Ouest, par le nouveau titulaire la société SPIE CityNetworks.

Pour copie conforme

Maire,

Moissac le 13 avril 2017

Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et infonne que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le : De sa publication et/ou notification le :